

Notre gamme historique, un assemblage de grains et de couleurs variées, issu d'au moins 3 forêts.

— ASSEMBLAGE GRAIN FIN 2 ANS - 27 mm

Après 24 mois de séchage à l'air libre sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (Sud Champagne), nous choisissons des bois provenant de 3 forêts différentes au minimum.

Cet assemblage est principalement composé de grains fins provenant de « TSF », et complété avec des grains très fins de « Taillis sous futaie (TSF) en conversion » et quelques douelles avec des grains supérieurs à 3 mm :

>3 mm : 4 douelles // Grain fin : 18 à 20 douelles // Grain très fin : 8 à 10 douelles

— ASSEMBLAGE GRAIN TRES FIN 3 ANS - 27 mm

Après 36 mois de séchage à l'air libre sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (Sud Champagne), nous choisissons des bois provenant de 3 forêts différentes au minimum.

Cet assemblage est principalement constitué de grains très fins provenant de « Futaie » et complété avec des grains très fins issus de « TSF en Conversion ». On y adjoint une douelle de grain supérieur à 3 mm :

>3 mm : 1 douelle maximum // Grain fin : 10 douelles // Grain très fin : 20 douelles

Le concept est identique à la Sélection Grain Fin 2 ans, avec des critères supérieurs en termes de grain et de couleur.

— SELECTION NICOLAS

Après 30 mois de séchage à l'air libre sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (Sud Champagne), nous choisissons des bois provenant de 3 forêts différentes au minimum.

Cet assemblage est principalement constitué de grains très fins provenant de « Futaie » et complété avec des grains très fins issus de « TSF en Conversion ». On y adjoint une douelle de grain supérieur à 3 mm :

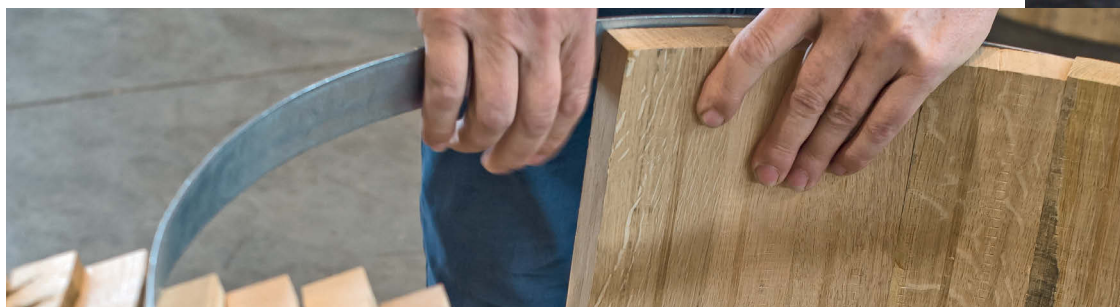
>3 mm : 1 douelle maxi // Grain Fin : 10 douelles // Grain Très fin : 20 douelles

La localisation des forêts et la qualité des sols choisis pour la Sélection Nicolas sont spécifiques et ces bois, qui présentent des couleurs plus claires, s'allient parfaitement avec notre chauffe CLL.

— HAUTE FUTAIE

Haute Futaie est une sélection de bois provenant exclusivement de forêts exploitées en « Haute Futaie ». Les arbres sont plantés en haute densité (100 000 / ha) et sont progressivement sélectionnés pendant leur croissance pour obtenir seulement 150 arbres matures, près de 2 siècles plus tard.

Le haut niveau de concurrence pour la lumière dans ces forêts contraint les arbres à se développer en hauteur, ce qui produit des grains extra-fins au profil aromatique spécifique. Ce bois est séché à l'air libre durant 30 mois sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (Sud Champagne), où est située notre merranderie.



Nos sélections de terroirs

— SELECTION CRAIE

Après 24 mois de séchage à l'air libre sur notre parc de séchage d'Aix-en-Othe (Sud Champagne), les bois les plus clairs, provenant des forêts aux sols crayeux de Champagne et du Nord de Chablis (conduites en TSF), sont sélectionnés. Les bois de 3 forêts au terroir identique sont assemblés.

Les grains de la sélection Craie sont identiques à la Sélection Grain Fin 2 ans.

— SELECTION PIERRE

Le bois Pierre provient exclusivement des forêts « TSF », situées au sommet des collines du Nord de la Bourgogne, du Barrois ou des plateaux de Lorraine, présentant des sols secs et rocheux. Les arbres, de faible hauteur, présentent une croissance plus chaotique. De ce fait, le bois « Pierre » possède une hétérogénéité intrinsèque qui complète naturellement notre philosophie d'assemblage. Vous pourrez constater directement sur le fût cette variation de grain au sein même de chaque douelle.

Le bois Pierre est séché à l'air libre durant 30 mois sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (Sud Champagne), où est située notre merranderie.

— PRESTIGE

Cet assemblage spécifique se compose uniquement de grains très fins, issus de notre meilleure sélection de chênes de « Haute Futaie » ayant poussé sur des sols argilo-sablonneux. C'est une sélection exclusive, présentant une couleur rose claire unique et une odeur délicate qui rappelle le cèdre.

Ce bois est séché 30 mois à l'air libre sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (Sud Champagne), où est située notre merranderie.

Nous trouvons cette qualité de bois dans certains arbres des petites forêts domaniales où le sable domine la composition du sol, comme Fontainebleau, Senonches, Reno-Valdieu, Belleme, Russy, Boulogne, Beaulieu, La Haie Renaut, Tronçais, Berce et Retz.



Fûts 22 mm dédiés aux cépages Bordelais uniquement disponibles en 225 L - 24 mois de séchage.

SELECTION GRAIN FIN - 22 mm

Après 24 mois de séchage à l'air libre sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (sud Champagne), nous choisissons des bois provenant de 3 forêts différentes au minimum.

Cet assemblage est principalement constitué de grains très fins provenant de « Futaie » et complété avec des grains très fins et fins, issus de « Taillis sous futaie (TSF) en conversion ». On y adjoint une douelle de grain supérieur à 3mm.

SELECTION NICOLAS - CLL 22 mm

Après 24 mois de séchage à l'air libre sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (sud Champagne), nous choisissons des bois provenant de 3 forêts différentes au minimum.

Cet assemblage est principalement constitué de grains très fins provenant de « Futaie » et complété avec des grains très fins issus de « Taillis sous futaie (TSF) en conversion ». On y adjoint une douelle de grain supérieur à 3mm.

La localisation des forêts et la qualité des sols choisis pour la Sélection Nicolas sont spécifiques et ces bois, qui présentent des couleurs plus claires, s'allient parfaitement avec notre chauffe CLL.

PRESTIGE - 22 mm

Cet assemblage spécifique se compose uniquement de grains très fins et extra-fins, issus de notre meilleure sélection de chênes de « Haute Futaie » ayant poussé sur des sols argilo-sablonneux. C'est une sélection exclusive, présentant une couleur rose claire unique et une odeur délicate qui rappelle le cèdre.

Ce bois est séché 24 mois à l'air libre sur notre parc de séchage en Forêt d'Othe (Sud Champagne), où est située notre merranderie.

Nous trouvons cette qualité de bois dans certains arbres des petites forêts domaniales où le sable domine la composition du sol comme Fontainebleau, Senonches, Reno-Valdieu, Belleme, Russy, Boulogne, Beaulieu, La Haie Renaut, Tronçais, Berce et Retz.

